



Droit au bail (non paiement des loyers)

Par **lolo**, le **01/12/2010** à **21:05**

Bonjour, par l'intermediaire d'un conseiller financier j'ai fais l'achat d'une chambre medicalisee (ephad) . A cette occasion j'ai signe un bail qui autorise une societe X à gerer la chambre en contre partie je dois recevoir tous les trimeste la somme de 1890€. j'aurai du toucher un premier versement au mois d'octobre nous sommes le 1/12 soit 2 mois plus tard et je n'ai absolument rien touche. que puis-je faire pour obtenir mon argent. merci d'avance . cordialement

Par **mimi493**, le **01/12/2010** à **21:13**

Déjà les contacter

Par **lolo**, le **02/12/2010** à **07:57**

je les appelle pratiquement chaque jour et la seule explication qu'ils me donnent c'est:"ca va venir, ne vous inquietez pas"rnmalheureusement mon banquier ne se contente pas de cette reponse (910€ de remboursement mensuel)